

## POURQUOI LE PROCHAIN APPEL A PROJETS URBACT EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Le programme européen URBACT lancera son prochain appel à projets « Actions planning networks ». Cette opportunité sera dédiée aux autorités urbaines quelle que soit leur taille (communes, villes, agglomérations, métropoles, etc.), qu'elles soient initiées ou non au programme URBACT.

**Dates : mars – juin 2026 (à confirmer)**

### Intégrer un réseau URBACT : quoi, comment, qui ?

URBACT propose aux collectivités de toute l'Europe de faire partie d'un **réseau**, c'est-à-dire d'un groupe de 6 à 10 collectivités qui partage une problématique commune sur un enjeu urbain. Les thématiques sont diverses : gouvernance participative, planification urbaine, économie locale, changement climatique, cohésion sociale, etc.

Pendant 2 ans et demi, le réseau de partenaires européens partagera ses expériences et ses bonnes pratiques ; bénéficiera d'un accompagnement d'experts thématiques et méthodologiques ; chaque partenaire renforcera ses liens avec ses acteurs locaux. L'objectif final pour chaque collectivité sera de co-construire un **plan d'action intégré** composé d'actions concrètes et innovantes répondant au défi urbain de son territoire.

### Pourquoi intégrer un réseau URBACT en tant que partenaire ?

#### **Avancer concrètement sur une des priorités de votre ville**

- ⇒ Bénéficier des conseils de villes ayant parcouru le même chemin et gagner du temps dans la compréhension, la hiérarchisation et la réponse aux enjeux identifiés
- ⇒ Accéder à une typologie d'outils opérationnels et d'actions ayant déjà été testés et fait leur preuve sur un autre territoire en lien avec votre enjeu
- ⇒ Prioriser plus facilement cette politique publique dans l'agenda politique de votre collectivité

#### **Monter en compétence sur un enjeu de votre collectivité**

- ⇒ Bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise thématique et méthodologique d'un expert associé à chaque réseau et financé par le programme URBACT
- ⇒ Faire évoluer la manière de travailler en interne au-delà du projet : capitalisation sur des pratiques extérieures, échanges avec d'autres municipalités locales et européennes
- ⇒ Acquérir une méthode de travail utile pour tous les champs de votre activité basée sur une approche participative et multi-acteurs : décryptage d'un projet, analyse au regard d'en enjeu et d'un contexte, transférabilité

#### **Mobiliser localement vos acteurs sur le thème retenu et engager de nouvelles coopérations à l'échelle locale**

- ⇒ Initier ou renforcer les synergies et échanges entre les différents services de votre ville afin de l'ancrer localement dans la dynamique locale
- ⇒ Elargir le panel d'acteurs locaux à mobiliser sur cet enjeu
- ⇒ Instaurer une dynamique de travail avec les acteurs locaux grâce à l'intégration dans un réseau européen impliquant des échéances de travail et un calendrier de 30 mois



### Ouvrir votre collectivité à l'Europe et bénéficier de fonds communautaires

- ⇒ Intégrer une communauté de travail européenne sur le développement urbain (réseau composé de 6 à 8 partenaires européens) représentant une source d'inspiration et participer à des événements sur le développement urbain impliquant des acteurs européens clefs en la matière
- ⇒ Apporter une visibilité à votre collectivité à l'échelle européenne, nationale et locale
- ⇒ Bénéficier d'un financement européen (750 000€ maximum pour chaque réseau) pour soutenir les échanges transnationaux, le temps de travail des agents impliqués dans le projet
- ⇒ Ouvrir les horizons pour votre collectivité vers de potentiels futurs projets européens

### Des acteurs pour vous accompagner !

Un Point de contact national URBACT pour répondre à toutes vos questions :

Lauryn Pignarre: lauryn.pignarre@anct.gouv.fr

Un page web en français partageant les actualités et les événements du programme et valorisant les projets urbains : [France et Luxembourg | urbact.eu](http://France et Luxembourg | urbact.eu)

Une Newsletter mensuelle : [S'abonner ici](#)

### Le programme URBACT, une opportunité incontournable pour les villes en Europe



Le programme **URBACT** est un programme de coopération territoriale qui promeut le développement territorial intégré. Véritable « incubateur de projets urbains », il soutient les autorités urbaines dans la réponse à leurs enjeux via **le partage et le renforcement des connaissances (capacity-building), la mise en réseau entre pairs, la capitalisation de pratiques et la communication**. Et concrètement ? Le programme URBACT soutient différents types de réseaux d'autorités urbaines européennes :

- ✓ **Les réseaux « Action Planning »** s'adressant à des collectivités partageant un même enjeu et souhaitant mettre en place une politique publique pour y répondre.
- ✓ **Les réseaux de transfert** permettant à une ville ayant une bonne pratique labellisée « Good Practice » de la transférer vers d'autres villes européennes.
- ✓ **Les réseaux de transfert d'innovation** donnant l'opportunité à des villes d'adapter une Action Urbaine Innovatrice (développée dans le cadre de [l'Initiative urbaine européenne](#)) à leur propre contexte en développant un plan d'investissement.